

**DIRECTION ANIMATION ET ORGANISATION
DES STRUCTURES DE SANTÉ**

FOIRE AUX QUESTIONS

**APPEL A MANIFESTATION D'INTERET POUR LE CHOIX DU REPRENEUR DES
AUTORISATIONS :
DU CENTRE MEDICO-PSYCHO-PEDAGOGIQUE (CMPP) « EMERAUDE » ET DU SERVICE
D'EDUCATION SPECIALE ET DE SOINS A DOMICILE (SESSAD) « EMERAUDE »**

- 1. Il est demandé de fournir un Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI) alors que nous ne disposons pas des tableaux d'amortissements et de la liste, avec les dates, des acquisitions.**

Réponse ARS : Les données disponibles n'étant pas complètes, il s'agira dès lors d'intégrer dans le dossier de candidature des « hypothèses financières » (valeurs hautes et basses par exemple) permettant d'évaluer la soutenabilité financière du projet d'investissement proposé (coût financier TTC, niveau d'emprunt, fonds propres, amortissements des nouveaux investissements ...) indépendamment des cadres budgétaire et financier des établissements et services médico-sociaux (ESMS) concernés. Pour ce faire, renseigner prioritairement les annexes du cadre normalisé du PPI suivantes : tableaux des emprunts, programme d'investissement et plan de financement.

- 2. Pouvez-vous nous indiquer le périmètre de la reprise, concernant l'antenne du siège de Petit-Bourg ?**

Réponse ARS : Le personnel du Pôle GUADELOUPE salarié de l'ADPEP Guyane n'est pas concerné par ces deux appels à manifestation d'intérêt (AMI) relatifs au transfert des autorisations des 4 ESMS sous compétence de l'ARS : le SESSAD RICHELPLAINE, l'ITEP RICHELPLAINE, le SESSAD EMERAUDE et le CMPP EMERAUDE.

3. Mise à jour du tableau des effectifs (Mars 2023)

▪ SESSAD « EMERAUDE »

SESSAD EMERAUDE sous CCNT 1966			
Emploi	ETPR	Date d'entrée dans l'établissement	Age
Assistante de Direction	1,00	01/09/2022	46
Agent de Service Intérieur	0.25	08/01/2019	61
Médecin Psychiatre	0,23	10/11/2020	36
Psychomotricienne	1,00	11/09/2017	39
Psychologue	1,00	24/04/2017	47
Psychologue / Coordinatrice	1,00	01/04/1994	65
Monitrice Educatrice	1,00	11/09/2017	44
Educatrice Spécialisée	1,00	01/04/2014	53
Educatrice Spécialisée	1,00	22/02/2010	51
Assistante Sociale	1,00	14/03/2022	26
TOTAL	8,48		
<i>MAD de l'ESMS par l'Education Nationale :</i>			
Enseignant	1	/	/

▪ CMPP « EMERAUDE »

CMPP « EMERAUDE » sous CCNT 1966			
Emploi	ETPR	Date d'entrée dans l'établissement	Age
Agent Administratif	1,00	03/11/1990	58
Agent Administratif	0.894	24/07/2017	59
Agent de Bureau	0.8571	08/11/2022	37
Agent de Bureau	1,00	18/11/2013	50
Assistant RH	1,00	01/05/1992	52
Comptable	1,00	06/01/2014	32
DIRECTRICE	1,00	16/09/1991	55
Secrétaire médical	1,00	05/11/1985	62
Agent de service généraux	1,00	28/05/2001	57
Médecin chef de service	0.229	18/03/2021	53
Orthophoniste	1,00	10/09/2018	30
Psychomotricien	1,00	12/09/2022	24
Psychomotricien	1,00	06/09/2021	30
Psychomotricien	1,00	13/04/2015	39
Psychomotricien	0,50	14/09/2021	60

Psychologue	1,00	02/05/2022	46
Psychologue	1,00	11/01/2021	27
Psychologue	1,00	22/02/2018	41
Psychologue	1,00	01/09/1986	63
Psychologue	1,00	01/03/1990	60
Assistant de service social	1,00	03/11/2005	48
Assistant de service social	1,00	08/04/2019	29
Psychologue	0,50	07/03/2022	33
TOTAL	20,98		
<i>Postes vacants :</i>			
Agent de bureau	1,00	/	/
Médecin (poste vacant)	1,00	/	/
Orthophoniste	0,50	/	/
Orthophoniste	0,50	/	/
Orthophoniste	0,50	/	/
Orthophoniste	0,50	/	/
<i>MAD de l'ESMS par l'Education Nationale :</i>			
Enseignant	1,00	01/09/2015	54
Enseignant	1,00	02/09/2019	41